



CLUB CONVAINCRE DU RHONE



Forum du lundi 4 novembre 2024

Animé par

Bernard LAGACHE

du Pacte civique et du Pacte du pouvoir de vivre

Réduire le déficit tout en préparant l'avenir *Les propositions du Pacte du pouvoir de vivre pour le projet de loi de finances 2025*

Le débat budgétaire est un moment de vérité de notre vie démocratique, elle-même largement malmenée ces dernières années et ces trois derniers mois. Un moment de vérité qui ne peut pas se résumer à un discours sur la réduction des dépenses publiques comme seul projet d'avenir.

Même dans un contexte de tension budgétaire, nous devons faire face aux défis qui sont devant nous en termes de justice sociale, de lutte contre la pauvreté et de crise climatique et écologique. La réduction drastique des dépenses publiques fragiliserait à la fois notre système de protection sociale, notre capacité à faire face au défi climatique et environnemental et notre économie. A l'inverse, il existe aujourd'hui des chemins pour concilier l'équilibre budgétaire et la préparation de notre avenir commun, celui qui donne accès à chacune et chacun aux services publics et de santé, à l'éducation, à une protection sociale qui lui permette de vivre dignement, aux bénéfices d'une transition écologique juste au quotidien pour se déplacer, se loger ou encore se nourrir.

Le PPV c'est 60 organisations rassemblées au niveau national. Au niveau lyonnais, une douzaine d'organisations actives. Il s'agit de la CFDT, OXFAM, Léo Lagrange, ATD Quart monde, Secours catholique, la Fédération des centres sociaux, France nature environnement, Forum réfugiés, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), GAELIS syndicat étudiant affilié à la FAGE, la Mutualité française, le Mouvement associatif, la Vie nouvelle, le Pacte civique et le Club convaincre.

Le PPV a 5 ans et demi. Il a été créé au printemps 2019 dans la foulée des gilets jaunes et du grand débat de Macron. Allier la justice sociale et la transition écologique est son fondement.

Le PPV fait des propositions concrètes. 90 propositions en 2022. D'autres en juin pour les élections européennes et législatives.

Introduction

- Dans un contexte de tension budgétaire, nous devons faire face aux défis : justice sociale, lutte contre la pauvreté, crise climatique et écologique.
- Il existe aujourd'hui des chemins pour concilier équilibre budgétaire et préparation d'un avenir commun : accès pour chacun aux services publics, à la santé, à l'éducation, à une protection sociale pour vivre dignement, à la transition écologique juste pour se déplacer, se loger, se nourrir.
- Réduire le déficit, tout en préparant l'avenir : c'est un choix politique.

Regarder en face la dégradation des finances publiques

- Ce sont les baisses d'impôts qui ont contribué à dégrader les comptes publics :
 - Déficit public : 5,5% PIB en 2023 (4,9% prévu) et devrait atteindre 6,1% en 2024 (4,4% prévu).
 - La Cour des comptes a souligné que cette dégradation est due à la réduction des prélèvements obligatoires (47 Mds€ de baisses de recettes fiscales au 1^{er} mandat d'Emanuel Macron)
 - Les derniers gouvernements ont bloqué toute augmentation des impôts, alors que la Cour des Comptes et le Gouverneur de la Banque de France en soulignaient la nécessité de le faire.
- Ces documents n'ont pas été entendus lors de leur publication ce printemps, donc au milieu des campagnes européennes et législatives.

Garder le cap : investir dans l'avenir, financer les solidarités

- Le besoin d'investir dans l'avenir : financer la transition écologique
 - Rapport Pisani-Mahfouz - mai 2023 : pour atteindre nos objectifs de réduction GES (-55% 2030/1990) il y a un besoin d'investissements supplémentaires de 66 Mds€/an, dont 25 à 34 Mds€ de dépenses publiques. Ces montants correspondent au développement de la voiture électrique, des transports en commun, l'isolation des bâtiments
- Le besoin d'une transition juste : financer les solidarités
 - Pour une transition juste, il est essentiel de renforcer les services publics, la protection sociale, le système de santé - Exemples :
 - Accès aux droits défendus par ATD Quart Monde et le Secours Catholique 3 Mds€/an - lutter contre le non recours par exemple au RSA, solidarité à la source
 - Vivre dignement = 20 Mds€/an - revenu minimum garanti de 900€/mois
 - Jeunesse = 900 M€/an - bourse étudiante de 1 000€/an

- Santé = 9,2 Mds€/an - politique de perte d'autonomie

RESUME DES MARGES DE MANOEUVRE A ACTIVER

Libellé	Montant (Md€)
Réduction de dépenses (dont dépenses fiscales)	19,3
Réduction des dépenses néfastes à l'environnement	1,3 – 7,3
Abaissement du plafond de dépenses de R&D éligibles au crédit impôt recherche à 20 M€	2,5
Suppression du bandeau famille sur les salaires entre 2,5 et 3,5 Smic	1,6
Suppression de toute ou partie des exonérations de cotisations sociales sur les compléments de salaires décidées depuis 2018	Jusqu'à 8,1
Hausse de recettes	32,8 - 55,5
<i>Révision du barème de l'impôt sur le revenu (ajout de tranches et hausse du taux marginal)</i>	?
Evolution de la Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR)	1
Retour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans sa version pré-2018	4,5
Taxe exceptionnelle Pisani-Mahfouz sur le patrimoine financier	5
Réforme de la fiscalité des grandes successions	10-20
Élargissement de l'assiette de la taxe sur les transactions financières	2-4
Taxe sur les rachats d'actions à 1% ou 3%	0,3 - 1
<i>Majoration du PFU pour les super-dividendes et majoration de l'IS pour les super-profits</i>	10 - 20
TOTAL	52,1 - 74,8

Des marges de manœuvre pour la justice fiscale et la cohérence sociale et environnementale

- Réduire les dépenses néfastes à l'environnement
 - Le tarif réduit pour les gazoles des poids lourds de marchandises (>7,5 tonnes) coûte 1,3 Md€ par an hors matériel agricole.
 - Le tarif réduit sur le gaz naturel pour les installations grands consommatrices d'énergie coûte 872 M€.
 - Les exonérations fiscales du secteur aérien (taxes sur le kérosène et les billets d'avion à l'international) coûte 6 Mds€.
- Réformer le crédit impôt recherche
 - Il permet aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt de 30% des dépenses de R&D jusqu'à 100 M€ (5% au-delà).

- Le Conseil d'analyse économique (CAE) : c'est le régime le plus généreux de l'OCDE. Il constitue pour les grands groupes un outil d'allègement fiscal.
- Selon estimation CAE, proposition PPV d'abaisser le plafond des dépenses R&D à 20 M€, sans incidence sur les dépenses R&D des grands groupes, ciblant les PME. Cela conduirait à 2,5 Mds€ d'économies annuelles.
- Revenir sur certaines exonérations de cotisations sociales : bandeau famille, primes
 - Un rapport d'information de la Commission des affaires sociale de l'AN (2023) questionne sur les exonérations de cotisations sociales pour les salaires inférieurs à 3,5 Smic pour relancer l'emploi avec pour contrepartie une réduction de recettes de l'Etat. L'impact positif pour l'emploi est seulement démontré jusqu'à 1,6 Smic. Cela permettrait d'économiser 1,3 Mds€ annuels.
 - Le PPV demande la suppression du « bandeau famille » de 2,5 à 3,5 Smic conduisant à 1,6 Mds€ économisés.
 - La Cour des comptes a pointé (rapport mai 2024) que les compléments de salaires se sont en partie substitués aux augmentations de salaires depuis 2018, conduisant à une baisse de recettes pour la sécurité sociale
 - Le PPV préconise de revenir vers des conditions de droit commun pour ces dispositifs dérogatoires = jusqu'à 8,1 Mds€

Dégager de nouvelles recettes par plus de justice fiscale

- Une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu (IR)
 - Au fil du temps, l'IR est devenu moins progressif. Il compte 5 tranches contre 14 entre 1982 et 1986.
 - Le taux marginal est de 45% pour la 5^{ème} tranche. Il était de 60%-65% entre 1945 et 1986.
 - Le PPV propose de relever le taux marginal, en ajoutant de nouvelles tranches. Autre enjeu : même progressivité pour l'IR et l'impôt sur les revenus du capital en remplacement de la Flat tax.
 - Autre proposition : jouer sur la « contribution exceptionnelle sur les hauts revenus » (CEHR) - revenus > 250 000€ pour une personne seule / 500 000€ pour un couple - abaisser le seuil de déclenchement / augmenter le taux amènerait 1 Md€.
- Retour de l'impôt sur la fortune
 - La transformation en 2017 de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière a abouti à des pertes de recettes (2022 = 1,8 Mds€ contre 6,3 Mds€ avec le calcul de 2016).
Le PPV propose le retour de l'ISF de 2017 apportant 4,5 Mds€
 - Taxe exceptionnelle et progressive sur le patrimoine financier
 - Proposition du rapport Pisani-Mahfouz pour de nouvelles recettes pour financer la transition écologique

- Taxe unique de 5% sur le patrimoine financier de 10% les plus aisés = 5 Mds€
- **Réformer la fiscalité des grandes successions**
 - La répartition des héritages au sein de la population est très inégalitaire
 - Des exonérations profitent aux plus aisés (transmission des biens professionnels)
 - Le PPV demande d'ouvrir ce chantier : d'après le CAE = 10 à 20 Mds€/an
- **Taxer les transactions financières**
 - Créée en 2012 (0,3%) = 1,1 Md€ de recettes en 2023
 - Le PPV demande un élargissement de l'assiette = 2 à 4 Mds€
- **Taxer les superdividendes, surprofits et rachats d'actions**
 - Superdividendes : +20% de la moyenne des 5 dernières années
Le PPV propose de taxer les superdividendes et les surprofits (estimation de 10 à 20 Mds€ selon OXFAM)
 - Rachats d'actions : manœuvre des entreprises pour accroître leur valeur en bourse. En 2023 = 33 Mds€ de rachats d'actions par les entreprises françaises. Une taxation à 1% rapporterait 330 M€

En conclusion

- PPV National :
 - Document transmis à l'ensemble des députés (hors RN)
 - Demande de rencontres PPV / Présidents des groupes politiques de l'AN
 - Le PPV a été reçu par la Commission des finances de l'AN (Éric Coquerel)
- PPV Lyon / Rhône, rencontres avec 3 députés :
 - Jean-Luc FUGIT, Renaissance, 11^{ème} circonscription (Givors)
 - Sandrine RUNEL, PS, 4^{ème} circonscription (6^{ème}, Montchat, Monplaisir)
 - Anaïs BELOUASSA CHERIFI, LFI, 1^{ère} circonscription (5^{ème} arrondissement, 2^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème})

Le débat

Tout à fait d'accord sur les objectifs. Je suis toujours étonné qu'on ne regarde pas les exemples étrangers. En comparant la France avec ses voisins, nous avons le plus haut niveau de dépenses publiques, 100 Mds€ par an à revenus moyens comparables. Comment monter encore ce niveau ? Nos marges de manœuvre sont faibles. Nos régimes sociaux sont proches des pays d'Europe du Nord mais on dépense nettement plus. Les retraites sont nettement plus coûteuses (environ 50 mds€). Si on arrive à augmenter le taux d'emploi, cela fait plus de recettes fiscales : s'aligner sur les taux d'emploi des seniors, on peut récupérer 140 Mds€ de recettes supplémentaires. Il est possible de faire des réformes de retraites justes.

La Commission Européenne demande bien moins que les 60 Mds€ d'économies annoncées par le gouvernement.

En effet, il existe un doute sur le montant à rechercher. La commission européenne a demandé un plan d'économie de 110 milliards sur 5 ans ce qui fait environ 20 milliards par an et non 60. Le risque est que cette purge n'affecte l'économie et ne rende encore plus difficile la situation des plus précaires. Le gouvernement aurait pu établir une trajectoire sur cette base mais nous payons la faiblesse politique de l'équipe en place qui gère le court terme.

A plus long terme, ayons une réflexion sur une réforme au niveau européen. Les super profits, les super riches, les grandes entreprises ont tous les moyens de se déplacer d'un pays à l'autre. Le Luxembourg, Malte abritent de nombreuses grandes entreprises qui les exonèrent de l'essentiel de leurs impôts. Aucun super riche ne paye ce qu'il doit payer. Dommage que le PPV ne parle pas des multiples niches fiscales. On peut en supprimer plus de la moitié. Il est nécessaire d'harmoniser les systèmes fiscaux européens. Jouons les lobbyistes à Bruxelles. Rencontrons aussi les députés européens.

Il ne s'agit pas d'un problème de comptabilité. Il y a de bonnes recettes, de bonnes dépenses et des moins bonnes. Si le pays n'éduque pas ses jeunes, ne soigne pas ses malades, cela lui coûtera plus cher que l'école et l'hôpital au bon niveau. Certains investissements sont des dépenses importantes mais ouvrent l'avenir. Pourquoi cette réflexion n'apparaît pas ?

Totale solidarité sur la dimension européenne. Le PPV a un besoin de réseau européen. Une vraie question. Voir les députés européens est devenu difficile car il y a moins de lien territorial qu'avant avec la circonscription unique.

Je ne partage pas le point de vue sur les impôts supprimés. Depuis 2002 par Jacques Chirac, les exonérations d'impôts existants ont été massives. Avec les règles fiscales de 2002, nous aurions toujours été en excédent budgétaire.

Il est très bien de réfléchir en termes d'équilibre global recettes/dépenses. Le PPV a fait un bel effort que peu de groupes font. Construire un contre budget mérite d'être salué. Il manque une analyse de l'efficacité des dépenses. La rationalisation des choix budgétaires date de 1972. L'évaluation des politiques publiques n'est pas publique.

L'Europe est la base de beaucoup de choses. Le PPV réagit en fonction de l'actualité. Le PPV a parlé Europe pour les élections de juin. Le rapport de Mario Draghi propose des points concrets sur la transition écologique au niveau européen.

Des organisations du PPV font des évaluations des dépenses publiques à la base.

Dans son article publié le 31 octobre, le PPV entre dans la mêlée budgétaire avec des arguments très proches de tous les contradicteurs du moment. Il montre qu'une autre voie financière est possible. Mais il me semble que ce souci louable est très conjoncturel et peu efficace dans la durée. Au mieux le gouvernement récupèrera une mesure en faisant grand bruit tout en continuant sa politique au profit des plus riches.

Avant de parler sous, parlons des libertés empêchées par la misère, des égalités que cassent tous les jours plus l'idéologie ultralibérale au pouvoir, des fraternités rendues impossibles par les encouragements aux fractures de la société. Bref, commencer à imposer un discours autonome de celui que nous imposent la droite et le RN.

Je partage la remarque sur l'efficacité des dépenses publiques. La moitié du personnel dans les hôpitaux n'est pas soignant. En Allemagne, c'est le quart. Nos directeurs de labos de recherche publique passent la moitié du temps à construire des demandes de subventions.

La grande difficulté du PPV est la politique de communication. Depuis 2019, c'est notre discours. Pour une fois, le PPV se lance dans un exercice d'équilibre budgétaire. Être déconnecté de l'actualité, tu es inaudible. Nous avons eu une approche globale lors de l'élection présidentielle.

Le PPV a saisi l'actualité. Le risque est grand d'oublier la justice et la transition écologique. Il fallait parler et montrer qu'on pouvait garder ses objectifs dans notre situation.

Pourquoi mettons-nous autant d'argent à refaire nos voiries dans les villes et si peu à la construction de nouveaux immeubles ou à leur isolation ? Je trouve qu'il y a des gaspillages importants.

Les hôpitaux ont su travailler lors du Covid avec bien moins de non soignants.

Le document du PPV précise qu'on note que la France est championne des dépenses publiques mais que bien souvent on ne compare pas les mêmes choses. Les critiques sur les niches fiscales, des défauts de l'hôpital ne font pas l'objet de débats. On ne parle pas des bilans écologiques des plus riches.

Sonia Paccaud CFDT : Le creusement des inégalités continue. La situation fiscale ne l'empêche pas. Le document du PPV essaye d'être innovant avec des propositions chiffrées sur une situation d'actualité. Le PPV fait des propositions qui ont été validées par les 60 organisations. Pour faire consensus, on a des textes qui sont des occasions pour la société civile de faire entendre sa voix. Le PPV veut travailler sur du temps long, en traversant la justice sociale, la transition écologique, le renouveau démocratique. Il y a un gros enjeu dans notre crise politique. Le PPV fait entendre une voix différente qu'on aimerait voir plus entendue. Cela a le mérite d'exister et il tient dans la durée : déjà plus de 5 ans.

Nous insistons sur le besoin d'évaluer les politiques publiques pour mieux adapter les outils.

Nous aurons un exemple de retour sur le RSA conditionné lors de notre table ronde le 3 décembre. Cette expérience va être généralisée.

Une autre rencontre entre les organisations est prévue le 16 décembre pour un point entre les organisations membres de St Etienne, Grenoble et Lyon.

Le PPV regroupe des grosses organisations comme la Mutualité Française et la CFDT qui ne peuvent pas prendre des positions politiques tranchées. Leurs millions d'adhérents les obligent à tenir compte des tendances qui les composent. Nous avons besoin d'un équilibre entre l'authenticité de ce que nous exprimons et l'entraînement des adhérents et au-delà des masses. Nous essayons de reconstituer un mouvement de masse. Ce ne peut pas être une avant-garde révolutionnaire.

Le PPV a pour richesse sa diversité. Après la dissolution du 9 juin, la question d'entrer dans le champ politique s'est posée. Pour les élections législatives le PPV a fait campagne contre l'extrême droite.

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 €
à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480**

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>